

Rapport du président de jury

Second concours

École normale supérieure de Paris

Le second concours de l'École normale supérieure de Paris vise à renforcer la formation à la recherche des étudiants en médecine et en sciences pharmaceutiques. Il fait partie d'un dispositif mis en place en partenariat avec l'Inserm et les facultés de médecine et pharmacie. Ce concours s'adresse exclusivement à ces candidats à l'exclusion des étudiants issus des universités scientifiques et de tout étudiant ayant suivi plus d'une année de classe préparatoire. Le cursus proposé permet aux étudiants de poursuivre leurs études médicales tout en suivant en tant que normalien une formation aménagée pour tenir compte de leur double cursus. Cette voie est adaptée à des candidats qui se destinent à la recherche dans des domaines alliant médecine et biologie, chimie ou physique.

Le concours comporte, à l'écrit, une épreuve commune de biologie et une épreuve au choix de math-physique ou de chimie-physique ; l'oral comporte des épreuves de physique, chimie et biologie, les épreuves de biologie étant affectées d'un coefficient double, ainsi qu'une épreuve de langue. Pour la biologie le programme de ce concours est précisément celui que suivent les étudiants pour leur études médicales. Si à l'écrit, l'épreuve optionnelle (physique –mathématiques ou chimie-physique) repose sur les seules connaissances acquises en terminale, l'oral est adapté aux enseignements effectivement suivis par l'étudiant en physique et en chimie. Les épreuves sont conçues non seulement pour juger du niveau des connaissances mais aussi des capacités de réflexion, un entretien prolongé à l'oral permettant de valoriser un domaine plus particulièrement approfondi par un candidat .

Globalement, les candidats ayant obtenu une mauvaise note à l'oral de biologie n'ont pas été reçus quels qu'aient été leurs résultats à l'écrit, du fait du coefficient affecté à cette discipline. Il est recommandé aux candidats de bien structurer leur réponse en préparant un plan qui réponde aux questions contenues dans le sujet qui leur a été donné. Curiosité d'esprit et goût pour traiter une question en profondeur sont des qualités toujours valorisées. Les candidats devront également avoir sérieusement réfléchi aux raisons qui les ont motivés à passer ce concours.

Il est à regretter cette année encore que le nombre des candidatures à ce concours soit resté trop limité. Cet état peut provenir d'une information insuffisante auprès des étudiants, et/ou de leur crainte à aborder un nouveau concours. Rappelons encore que les épreuves ont

été précisément adaptées pour permettre de concourir à des étudiants de cursus assez différents, surtout en physique et chimie. Nous invitons donc les enseignants de PCEM à encourager leurs meilleurs étudiants à tenter ce concours pour peu qu'ils soient attirés par la recherche.

Bilan 2007

22 candidats se sont inscrits au Second concours (11 filles et 11 garçons), et 17 se sont présentés aux épreuves écrites.

Les candidats ont obtenu des notes à l'écrit comprises entre 2,5 et 18 en Biologie (moyenne : 9,59), entre 4,7 et 16,6 en Physique-Chimie (moyenne : 9,42) et entre 5 et 15 en Physique-Mathématiques (moyenne : 9.33).

8 candidats ont accédé aux épreuves orales (4 filles et 4 garçons) avec une moyenne comprise à l'écrit entre 17,44 et 9,9 sur 20.

A l'oral, la moyenne des notes s'échelonne de 9 à 15.3 (moyenne : 11,81). La distribution va de 8 à 16 en Biologie (moyenne : 11,875), de 9 à 17 (moyenne : 12,25) en Chimie, de 7 à 17 (moyenne : 10,875) en Physique et de 7,5 à 17 (moyenne : 13,06) en Langues.

Seuls deux candidats ont été reçus sur la liste principale, sans adjonction de liste complémentaire.